



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPIP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 2 A

Date : 10/06/18

Lieu : TRÉGUIER

A	Équipe n° : 1	A
Club :	TRÉGUIER	

B	Équipe n° : 2	B
Club :	PERROS	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
LE MOIGNE RONAN	02257014	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
PRAT JOEL	02217199	

A Composition Équipe			A		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°		
LE MOIGNE RONAN	02257014		1		
VERNHES ERIC	02236007		2		
PEUDAL Michelle	02217031		3		
LE DIEU DOMINIQUE	02236160		4		
SEGUILLON CHRISTIAN	02236198		5		
VOLET William	02236206		6		
SISOUNTHONE LAURENT	02236214		7		
DES NOYERS CYRILL	02236221		8		

B Composition Équipe			B		
NOM + Prénom	n° licence		n°		
PRAT JOEL	02217199				
LEMEUR MICHEL	07602574				
BELLOIR Philippe	02217029				
TELLIER Claude	02217197				
FAULON MARC	02217187				
DUTHIN Michel	02217140				

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	
GENEY Patrick	02236016	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	
GENEY Patrick	02236016	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A **TREQUIER 1** **A** **B** **PERROS 2** **B**

1
2
6

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	LE NOIGNE ROMAN	13	2-0		1	TELLIER Claude	12	0-2	
2	VOLET William	8	X-0		2	DUTHIN Michel	13	0-2	
3	le DIEU Dominique	12	X-0		3	FALCON Marc	13	0-2	
4	Mouderp Michelle	5	X-0		4	BELLOIR Philippe	13	0-2	
5	VERNHEs ERIC	13	2-0		5	LEMEUR Michel	7	0-X	
6	LE NOIGNE LAURENT	13	2-0		6	PRAT Joël	11	0-2	
SISOUNTHONE				S/TOTAL PTS >	6	S/TOTAL PTS >			
				6					

7
9
11

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	LE DIEU DOMINIQUE	5	4-0		1	TELLIER Claude	13	0-4
2	SEGuillon Christian				2	DUTHIN Michel		
3	VERNHEs ERIC	13	4-X		3	PRAT Joël	9	0-X
4	VOLET William				4	LEMEUR Michel		
5	SISOUNTHONE Laurent	13	4-X		5	BELLOIR Philippe	9	0-X
6	DESNOTERS YRIL				6	FALCON Marc		
Joueur remplacé n°1 : SEguillon Christian				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 : LE NOIGNE ROMAN					Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >			
				8				

14
17

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	VERNHEs ERIC				1	TELLIER Claude		
2	VOLET William	9	X-0		2	DUTHIN Michel	13	X-6
3	LE NOIGNE ROMAN				3	PRAT Joël		
4	DESNOTERS Cyril				4	LEMEUR Michel		
5	SISOUNTHONE LAURENT	9	X-0		5	BELLOIR Philippe	13	X-6
6	le DIEU Dominique				6	FALCON Marc		
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >			
				0				

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > **14** **A** **B** TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > **22** **B**

Gagnante : Équipe **2** n° du club de **PERROS** Match Nul
 Perdante : Équipe **1** n° du club de **TREQUIER**

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJPJ - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 2 A

Date : 10/06/18

Lieu : TREGUIER

A Équipe n° : 2 **A**
Club : PLOWRIVO

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
LE BOZEC GAEL	02258068	

B Équipe n° : 1 **B**
Club : CHAMPS GÉRAUX

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
COWNY Claude	02243030	

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
LE BOZEC GAEL	02258068		
ROBIN MENNI	02258148		
CAHET Cyrille	09107317		
BARTIN Meleis	02258049		
Goumiou Pierre	02258151		
TOINARD DAVID	02258159		
LASBLEIZ Benjamin	02258066		

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
SEYRAT Herve'	02256047		1
LE GUEN Sebastien	02234147		2
TAUDET Jerome	02202101		3
BISSONNIER Sandrine	02234029		4
HYVON David	02234252		5
Robillard Corentin	02245077		6
LEMANCHEC Gerald	0224567		7
COWNY Claude	02243030		8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	
JENKOV Patrick	02236016	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	
JENKOV Patrick	02236016	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A PLOURIVO 2 A B CHAMPS GÉRAUX 1 B

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Le Boullec Gael	6	2-0		1	HYVON DAVID	13	0-2	
2	TOINARD DAVID	13	2-0		2	BISSONNIER SANDRINE	12	0-2	
3	Robin Henri	13	2-0		3	THAUDET Jérôme	11	0-2	
4	Caget cyrille	5	2-0		4	Robillard Corentin	13	0-2	
5	LASBLEIZ Benjamin	7	2-0		5	SEYRAT HERVE	13	0-2	
6	Gouviou Pierre	7	2-0		6	LE GUEN SEBASTIEN.	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	TOINARD DAVID	8	4-0		1	HYVON DAVID	13	0-0	
2	BERTIN REGIS				2	LE NANCHEC GERALD	13	0-0	
3	Caget cyrille	3	4-0		3	Robillard Corentin	13	0-0	
4	Robin Henri				4	BISSONNIER SANDRINE	13	0-0	
5	LASBLEIZ Benjamin	5	4-0		5	LE GUEN SEBASTIEN	13	0-0	
6	Gouviou Pierre				6	SEYRAT HERVE	13	0-0	
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	TOINARD DAVID	9	6-0		1	BISSONNIER SANDRINE			
2	LASBLEIZ Benjamin				2	Robillard Corentin	13	0-0	
3	BERTIN REGIS				3	THAUDET Jérôme			
4	Caget cyrille				4	HYVON DAVID			
5	Gouviou Pierre	10	6-0		5	GUY CLAUDE	13	0-0	
6	Robin Henri				6	LE NANCHEC GERALD			
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 4 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 38 B

Gagnante : Équipe n° 1 du club de **Champs Geraux** Match Nul
 Perdante : Équipe n° 2 du club de **Plourivo**

Signature Capitaine Équipe A _____ Signature de l'Arbitre _____ Signature Capitaine Équipe B _____

RESERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : _____
 Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 2 A

Date : 10/06/18

Lieu : TRÉGUIER

A Équipe n° : 1 **A**
Club : ST CLET

B Équipe n° : 1 **B**
Club : LANNION

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
ROUSSEAU Stéphane	02217051

NOM + Prénom	n° licence
NAUZAÏZE Quentin	02203507110

A Composition Équipe			A		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
ROUSSEAU Stéphane	02217051		1	NAUZAÏZE Quentin	02203507110
MARTINEAU Dominique	02265068		2	NAUZAÏZE Didier	02204405126
LEMOAL Philippe	02265036		3	BARON Pierre-Christophe	02202252002
POINTIS Valerie	0650394		4	BIANNIC Hervé	02202904823
HERVE J. PAUL	02236056		5	CAPRON David	0220220050
FLOURY Bernard	02265033		6	LAGANW Philippe	02202219190
GUILGARS BRUNO	02265030		7		
			8		

B Composition Équipe			B		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
ROUSSEAU Stéphane	02217051		1	NAUZAÏZE Quentin	02203507110
MARTINEAU Dominique	02265068		2	NAUZAÏZE Didier	02204405126
LEMOAL Philippe	02265036		3	BARON Pierre-Christophe	02202252002
POINTIS Valerie	0650394		4	BIANNIC Hervé	02202904823
HERVE J. PAUL	02236056		5	CAPRON David	0220220050
FLOURY Bernard	02265033		6	LAGANW Philippe	02202219190
GUILGARS BRUNO	02265030		7		
			8		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
GENGUY Patrick	02236016

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
GENGUY Patrick	02236016

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A ST CLET **A** **B** LANNION 1 **B**

13
18
19
21
23

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Herve J. PAUL	6	7-0		1	LAGAIN Philippe	13	0-2	
2	POINTIS Valerie	11	7-0		2	CAPRON David	13	0-2	
3	Martineau Dora	13	2-0		3	BIANNIC Herve	9	0-2	
4	LEMOAL PHIL	6	7-0		4	BARON Piereck	13	0-2	
5	ROUSSEAU Stephane	13	2-0		5	NAUZAÏZE Quentin	0	0-2	
6	GUILGARS Bruno	11	7-0		6	NAUZAÏZE Didier	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	GUILGARS Bruno	11	7-0		1	BIANNIC Herve	13	7-4	
2	ROUSSEAU Stef	6	7-0		2	CAPRON David	13	7-4	
3	LEMOAL PHI	6	7-0		3	NAUZAÏZE Didier	13	7-4	
4	FLOURY Ber	13	4-7		4	NAUZAÏZE Quentin	7	0-7	
5	POINTIS VAL	13	4-7		5	BARON Piereck	7	0-7	
6	Martineau Dora	13	4-7		6	LAGAIN Philippe	7	0-7	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

26
29

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Rousseau Stef	6	7-0		1	NAUZAÏZE Quentin	13	7-6	
2	GUILGARS Bruno	6	7-0		2	NAUZAÏZE Didier	13	7-6	
3	Herve J. P	4	6-0		3	BIANNIC Herve	13	0-6	
4	Pointis Val	4	6-0		4	BARON Piereck	13	0-6	
5	FLOURY Ber	4	6-0		5	CAPRON David	13	0-6	
6	Martineau Dora	4	6-0		6	LAGAIN Philippe	13	0-6	
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > **8** **A** **B** TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > **28** **B**

Gagnante : Équipe 1 n° du club de LANNION Match Nul
 Perdante : Équipe n° du club de ST CLET

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RESERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC :
 (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 :
 Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre